

PMMA – Apprêt IKO Metatech

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Apprêt poreux IKO Metatech, Apprêt à bitume IKO Metatech
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Apprêt à béton IKO Metatech, Apprêt à bitume IKO Metatech
NUMÉRO DU PRODUIT	02418010, 02418020
FAMILLE CHIMIQUE	Apprêt
UTILISATION DU PRODUIT	Travaux de bâtiment et de construction Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisans) Usages industriels : Utilisations de substances en tant que telles ou dans des préparations sur des sites industriels.
FABRICANT/FOURNISSEUR	IKO Europe nv D'Herbouvillekaai 80 B-2020 Anvers Belgique Tél. : +32 (0) 3 248 30 00
SITE INTERNET	www.iko.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC : 1 613 996-6666 (information 24 heures uniquement)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT-INDICATEUR Danger

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION

Liquides inflammables – Catégorie 2.
Irritation de la peau – Catégorie 2.
Sensibilisation de la peau – Catégorie 1.
Sensibilisation de la peau – Catégorie 1B.
Toxicité pour un organe cible spécifique (exposition unique) – Catégorie 3.
Toxicité aiguë, orale – Catégorie 2.
Irritation des yeux – Catégorie 2.
Dangereux pour l'environnement aquatique – danger à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3.

MENTIONS DE DANGER

H225 Liquide et vapeur hautement inflammables.
H315 Provoque une irritation de la peau.
H317 Peut provoquer une réaction allergique de la peau.

PMMA – Apprêt IKO Metatech

H319 Provoque une grave irritation des yeux.
H300 Mortel en cas d'ingestion.

H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

CONSEILS DE PRUDENCE

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer à proximité.
P233 Conserver le récipient hermétiquement fermé.
P261 Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs et pulvérisations.
P262 Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et de l'ouïe.
P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée, obtenir des conseils ou une attention médicale.

NFPA

Information non disponible.

HMIS

Information non disponible.

Informations complémentaires : Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Peut se polymériser après un dépassement significatif de la durée ou de la température d'entreposage en cas de développement de chaleur.

SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique : Mélanges

Description : Solution d'un polymère acrylique dans des acrylates et des méthacrylates

Composants dangereux :

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (p/p)	NUMÉRO CAS
Méthacrylate de méthyle Liq. inflam. 2, H225; Irrit. cut. 2, H315; Sens. cut. 1, H317; TOCS EU 3, H335	>=50 et <=75	80-62-6 EINECS : 201-297-1 N° enr. : 01-2119452498-28
Diméthacrylate de triéthylène glycol Sens. cut. 1B, H317	>=1 et <=10	109-16-0 EINECS: 203-652-6 N° enr. : 01-2119969287-21
Phosphite de trisodécyle Sens. cut. 1B, H317	>-0,1 et <1	25448-25-3 N° enr. : 01-2119964066
1,1'-(p-tolylimino)dipropan-2-ol Tox. aiguë 2, H300; Irrit. yeux 2, H319; Chronique aquatique 3, H412	>=0,2 et <=1	38668-48-3 EINECS : 254-075-1

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Informations générales : Enlever immédiatement tout vêtement souillé par le produit. Emmener les personnes concernées hors de la zone de danger et les allonger. En cas de doute, ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

INHALATION

Donner de l'air frais; consulter un médecin en cas de plaintes. Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

PMMA – Apprêt IKO Metatech

INGESTION	Ne pas provoquer de vomissement; appeler immédiatement une aide médicale. Après avoir avalé le produit, se rincer la bouche avec beaucoup d'eau (seulement si la personne est consciente) et consulter immédiatement un médecin. Ne pas laisser la personne vomir. Laisser la personne se reposer.
CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer immédiatement à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Maux de tête Difficultés respiratoires Vertiges Inconscience Réactions allergiques
ATTENTION MÉDICALE	Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS	Agents extincteurs appropriés : produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone (CO ₂), poudre ou eau pulvérisée. Combattre les grands incendies avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool. Pour des raisons de sécurité, les agents extincteurs non appropriés : eau à plein jet
CONSEILS POUR LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Équipement de protection : porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection complète.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Peut former des mélanges gaz-air explosifs. La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être libérées : Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone (CO) Oxydes d'azote (NO _x) Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent former un mélange explosif avec l'air.
INFLAMMABILITÉ	Sans objet.
PROPRIÉTÉS :	
POINT D'ÉCLAIR	10 °C
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.) : 2,1 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) : 12,5
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Le produit n'est pas auto-inflammable.
ÉPI PARTICULIER POUR LES POMPIERS	Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection complète.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25114

PMMA – Apprêt IKO Metatech

Informations complémentaires : Éliminer les débris d'incendie et les eaux d'extinction contaminées conformément aux réglementations officielles. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Elle ne doit pas pénétrer dans le système d'égouts. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau pulvérisée.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE	Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets des fumées, poussières et aérosols.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou souterraines.
GESTION DES DÉVERSEMENTS	Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Ramasser mécaniquement. Assurer une ventilation adéquate.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION EN TOUTE SÉCURITÉ	Assurer une bonne ventilation intérieure, surtout au niveau du sol (les fumées sont plus lourdes que l'air). Tenir à l'écart de la chaleur et des rayons directs du soleil. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Ne pas recharger les résidus dans les récipients d'entreposage. Utiliser le matériau uniquement dans des endroits où la lumière ouverte, le feu et d'autres sources d'ignition restent éloignés. Utiliser un équipement de protection individuelle (voir section 8). Si la ventilation du lieu n'est pas possible ou insuffisante, des mesures supplémentaires doivent être prises pour garantir une bonne ventilation du lieu de travail. Le produit peut être chargé de façon électrostatique : toujours utiliser des lignes de terre lors du transfert de conteneur à conteneur. Éviter la formation de concentrations de vapeurs inflammables ou explosives dans l'air et des niveaux d'exposition plus élevés que ceux autorisés. Respecter les règles de sécurité et de santé au travail. Informations sur la protection contre l'incendie et l'explosion : les fumées peuvent se combiner avec l'air pour former un mélange explosif. Éloigner les sources d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger contre les charges électrostatiques. Protéger de la chaleur. Utiliser des dispositifs et accessoires antidéflagrants ainsi que des outils anti-étincelles. Des composés hautement volatils et inflammables sont libérés lors du traitement.
PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE	Exigences auxquelles doivent répondre les entrepôts et les récipients : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Entreposer à des températures comprises entre 0 °C et 35 °C. Entreposer dans un endroit frais. Informations sur l'entreposage dans une installation de stockage commune : Conserver à l'écart des agents oxydants. Conserver à l'écart des denrées alimentaires.

PMMA – Apprêt IKO Metatech

Informations complémentaires sur les conditions d'entreposage :
Entreposer le récipient dans une hotte de laboratoire. Protéger de l'exposition à la lumière. Garder le récipient hermétiquement fermé.
Entreposer dans des conditions fraîches et sèches dans des récipients bien fermés. L'entreposage dans un local de collecte est nécessaire.
Garder sous clé et limiter l'accès aux experts techniques ou à leurs assistants.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :

Ingrédients dont les valeurs limites nécessitent une surveillance sur le lieu de travail :	
CAS : 80-62-6 méthacrylate de méthyle	
Limite d'exposition sur le lieu de travail	Valeur à court terme : 416 mg/m ³ , 100 ppm
	Valeur à long terme : 208 mg/m ³ , 50 ppm

DDSE (doses dérivées sans effet)

80-62-6 Méthacrylate de méthyle :

DDSE par inhalation (population) : 74,3 mg/m³ (long terme – effets systémiques)
105 mg/m³ (long terme – effets locaux)

DDSE (travailleur) : 210 mg/m³ (long terme – effets systémiques)
210 mg/m³ (long terme – effets locaux)

Long terme : 2,9 mg/m³ sur 8 h (aérosol et inhalation)

CESE (concentrations estimées sans effet)

80-62-6 méthacrylate de méthyle

Sédiments CESE 1,47 mg/kg p. s. (sol)
5,74 mg/kg p. s. (eau douce)
CESE 0,094 mg/l (eau de mer)
0,94 mg/l (eau douce)

Informations complémentaires : Les listes en vigueur lors de la réalisation ont été utilisées comme base.

MESURES D'INGÉNIERIE

ÉQUIPEMENT DE

PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE En cas d'exposition brève ou de faible pollution, utiliser un appareil de filtration respiratoire. En cas d'exposition intensive ou prolongée, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome. Filtre A.
Un appareil de protection respiratoire approprié est recommandé.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Éviter tout contact avec la peau.
Protection des mains : utiliser des gants de protection.
Matériau des gants : Caoutchouc butyle, BR.
Épaisseur recommandée du matériau : ≥ 33 mm.
Caoutchouc nitrile, NBR.

PMMA – Apprêt IKO Metatech

Le choix des gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres marques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'application.

Temps de pénétration du matériau des gants :

Le temps de pénétration exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Pour le contact permanent, les gants fabriqués dans les matériaux suivants conviennent : caoutchouc butyle, BR.

Les gants fabriqués dans les matériaux suivants ne conviennent pas : gants en cuir.

Protection du corps : vêtements de travail protecteurs.

PROTECTION DES YEUX	Lunettes de protection hermétiquement fermées.
MESURES D'HYGIÈNE	Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Enlever immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
AUTRES CONTRÔLES	Aucune information disponible.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Forme : fluide Couleur : Apprêt poreux : incolore Apprêt à bitume : teinte jaune
ODEUR	De type ester
SEUIL OLFACTIF	Non déterminé
pH	Non déterminé.
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Indéterminé
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	101 °C
POINT D'ÉCLAIR	10 °C
TAUX D'ÉVAPORATION	Non déterminé.
INFLAMMABILITÉ	Sans objet.
TEMPÉRATURE D'ALLUMAGE	430 °C
LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ ET D'EXPLOSIVITÉ	Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.) : 2,1 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) : 12,5

PMMA – Apprêt IKO Metatech

TENSION DE VAPEUR À 20 °C :	Apprêt poreux : 37,8 hPa Apprêt à bitume : 40 hPa
DENSITÉ À 20 °C	1,01 g/cm ³
DENSITÉ DE VAPEUR	Non déterminée.
DENSITÉ RELATIVE	Non déterminée.
POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information disponible.
SOLUBILITÉ DANS L'EAU ET MISCIBILITÉ AVEC L'EAU :	Insoluble
COEFFICIENT DE PARTAGE : N-OCTANOL/EAU	Non déterminé
TEMPÉRATURE D'AUTO- INFLAMMATION	Le produit n'est pas auto-inflammable.
PROPRIÉTÉS EXPLOSIVES	Le produit n'est pas explosif. Cependant, la formation de mélanges air/vapeur explosifs est possible.
MASSE VOLUMIQUE	Aucune information disponible.
VISCOSITÉ	Dynamique à 23 °C (apprêt poreux) : 200 mPa s Dynamique à 20 °C (apprêt à bitume) : 100 mPa s Cinématique : non déterminée.
TENEUR EN SOLVANT	COV (CE) : 0,0 g/l
CONTENU EN EXTRAIT SEC	100 %
AUTRES INFORMATIONS	Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ :	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
STABILITÉ CHIMIQUE	Décomposition thermique et conditions à éviter : pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer. Pas de décomposition s'il est utilisé selon les spécifications.
RISQUES DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Polymérisation exothermique. Réaction avec les peroxydes et autres substances formant des radicaux. Réaction exothermique.
CONDITIONS À ÉVITER	Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Réaction aux peroxydes. Réaction avec les agents réducteurs. Réaction avec les métaux lourds. Réaction aux acides, aux alcalis et aux agents oxydants.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun, pour une utilisation correcte du produit.

PMMA – Apprêt IKO Metatech

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË OU CHRONIQUE	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Valeurs DL50 et CL50 pertinentes pour la classification : Méthacrylate de méthyle : DL50 orale (rat) : > 5 000 mg/kg CL50 inhalation sur 4 h (rat) : 29,8 mg/l DL50 cutanée (lapin) : > 5 000 mg/l N,N-bis-(2-hydroxypropyl)-p-toluidine : DL50 orale (rat) : 172 mg/kg ETA (estimation de la toxicité aiguë) DL50 orale > 500 à 2 000 mg/kg CAS : 80-62-6 méthacrylate de méthyle DL50 orale 7 872 mg/kg (rat)
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION	Aucune information disponible.
PRINCIPALE VOIE D'EXPOSITION	Aucune information disponible.
EFFETS SUR LA SANTÉ :	
YEUX	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
PEAU	Provoque une irritation de la peau.
INHALATION	Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
INGESTION	Aucune information disponible.
TOXICITÉ POUR UN ORGANE CIBLE SPÉCIFIQUE, EXPOSITION UNIQUE	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
TOXICITÉ POUR UN ORGANE CIBLE SPÉCIFIQUE, EXPOSITION RÉPÉTÉE	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
CANCÉROGÉNICITÉ	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE	Aucune information disponible



SAFETY DATA SHEET 25114

PMMA – Apprêt IKO Metatech

FONCTION SEXUELLE ET FERTILITÉ	Aucune information disponible
MUTAGÉNICITÉ DES CELLULES GERMINALES	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ	Toxicité aquatique : 80-62-6 Méthacrylate de méthyle CE50 sur 48 h 69 mg/l (daphnia magna) (OCDE 202) CE50 sur 72 h >110 mg/l (Selenastrum capricornutum) (OCDE 201) CL50 sur 96 h >79 mg/l (truite arc-en-ciel) (OCDE 203)
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Facilement biodégradable
MOBILITÉ DE BIODÉGRADATION	Mobilité dans le sol : les eaux souterraines peuvent être contaminées. Aucune autre information pertinente n'est disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Ne s'accumule pas dans les organismes. Aucune autre information pertinente n'est disponible.
NOTES GÉNÉRALES	Classe 1 de danger pour l'eau (règlement allemand) (autoévaluation) : légèrement dangereux pour l'eau. Ne pas laisser le produit non dilué ou de grandes quantités de celui-ci atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION	Méthodes de traitement des déchets : Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit atteindre les égouts. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Catalogue européen des déchets : 080111. Emballage non nettoyé : Recommandation : L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles. L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.
--	--

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO ONU	ADR, IMDG, ATAI	UN1866
NOM D'EXPÉDITION PROPRE ONU	ADR	UN 1866, Solution de résine, II, (D/E)
	IMDG	UN 1866, Solution de résine, 3, II, (10 °C c. c.)
	ATAI	SOLUTION DE RÉSINE
CLASSES DE RISQUE DE TRANSPORT : ADR, IMDG, ATAI		Classe 3 Liquides inflammables Étiquette 3



SAFETY DATA SHEET 25114

PMMA – Apprêt IKO Metatech

GRUPE D'EMBALLAGE	
ADR, IMDG, ATAI	II
DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT	
POLLUANT MARIN :	Non
PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR	Avertissement : Liquides inflammables. Code de danger (Kemler) : 33 Catégorie d'arrimage : A, B
CODE EMS :	F-E, S-E; F-E, S-D
TRANSPORT EN VRAC, SELON L'ANNEXE II DE MARPOL 73/78 ET LE RECUEIL IBC	Sans objet.
TRANSPORT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ADR Quantités limitées (QL) : 5 litres Code des quantités exemptées (QE) : E1, E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur : 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur : 1 000 ml, 500 ml Catégorie de transport : 3, 2 Code de restriction en tunnels : D/E IMDG Quantités limitées (QL) : 5 litres Code des quantités exemptées (QE) : E1, E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur : 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur : 1 000 ml, 500 ml
MODÈLE DE RÉGLEMENTATION ONU	UN 1866 SOLUTION DE RÉSINE, 3, II

SECTION 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement propres à la substance ou au mélange

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses nommées – ANNEXE I : Aucun des ingrédients n'est répertorié

Catégorie Seveso : P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité qualifiante (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur : 5 000 t

Quantité qualifiante (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur : 50 000 t

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de restriction : 3

Réglementations nationales :

Information sur la limitation de l'utilisation :

Les restrictions d'emploi concernant les femmes enceintes et qui allaitent doivent être respectées.

Les restrictions d'emploi concernant les mineurs doivent être respectées.

Autres réglementations, limitations et réglementations prohibitives

Substances extrêmement préoccupantes (SEP) selon REACH, article 57

Ce produit ne contient pas de SEP.

Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.



SAFETY DATA SHEET 25114

PMMA – Apprêt IKO Metatech

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION DE LA FDS	7 juin 2022
REPLACE LA FDS OU LA FICHE SIGNALÉTIQUE DU	(Nouvelle)
PRÉPARÉE PAR	Département de recherche
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1 888 766-2468
SITE INTERNET	www.iko.com
AUTRES INFORMATIONS ET DIVULGATIONS	Lire cette fiche de données de sécurité avant de manipuler ou de mettre au rebut ce produit.

Ces informations sur la sécurité des produits sont fournies pour aider nos clients en matière de santé, de sécurité ou d'environnement. Nous avons fait des efforts raisonnables pour nous assurer que les méthodes de test et les sources de ces données sont correctes et fiables, mais nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Étant donné que les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit échappent à notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages résultant de la manipulation, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du produit ou qui y sont liés.